

Votre partenaire pour investir

## Brexit, à quel jeu joue Theresa May ?

Le Cercle des économistes le 02/05/2017 à 13:59

3



UK Home Office

**Réunis à Bruxelles samedi 29 avril, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont affiché leur fermeté quant aux termes de la négociation avec le Royaume-Uni sur le Brexit. Unanimité face à Theresa May qui souhaite un partenariat spécial et profond avec l'UE. Jean-Paul Pollin explique pourquoi le jeu de la Première ministre britannique est clair, malgré quelques incohérences.**

Après s'être prononcée, mollement, il est vrai, pour le maintien du Royaume Uni dans l'Union Européenne, Madame May a accepté la charge de le conduire vers la sortie sans chercher à repousser l'événement ou à en nier les conséquences. Elle a donc donné l'impression, dans un premier temps, d'accepter pleinement le résultat du referendum, à un moment où certains commençaient à rechercher les moyens de le contourner. Dans le même temps, elle a d'ailleurs écarté l'idée d'élections anticipées qui auraient pu contrebalancer ce résultat ou, du moins, nuancer le mandat qui lui était conféré.

Mais la cohérence de cette démarche a été depuis doublement remise en cause. D'abord parce que Theresa May a proposé que soit négocié, en même temps que l'acte de divorce, un « accord de

libre-échange audacieux et ambitieux » couvrant tous les secteurs (et en particulier celui des services financiers). Ce que certains interprètent comme un plaidoyer pour un « soft Brexit », destiné à réduire le coût de la rupture qui s'annonce très élevé. D'autre part Madame May a brusquement changé d'avis en décidant de la tenue d'élections législatives à la date du 8 juin, sans qu'aucun événement particulier ne vienne le justifier.

Certes, ces deux revirements, qui se complètent, s'expliquent aisément : il est normal que la Première ministre affiche ses préférences sur les termes de la négociation et qu'elle consolide son leadership pour mieux les faire prévaloir. Les élections à venir devraient renforcer sensiblement sa majorité au Parlement qui pourrait passer d'une dizaine à une centaine de sièges. Cela devrait permettre à Madame May de mieux contrôler ses contestataires ou adversaires, c'est-à-dire les partisans d'un « Brexit dur » au sein de son propre parti, ainsi que les « anti-Brexit » des partis Travailiste, Libéral Démocrate et National Ecossais. Cela devrait aussi lui permettre de conforter sa crédibilité face à ses anciens partenaires de l'UE, en affirmant des positions validées par une large majorité électorale. Accessoirement, cela prolongera son mandat jusqu'en 2022, ce qui limitera les risques d'une négociation dans l'urgence.

Même s'il est un peu sinueux, le jeu de Theresa May est donc tout à fait clair : elle veut se donner les moyens d'une sortie qui préserve de bonnes relations avec l'UE pour obtenir des concessions sur certains points cruciaux (dont, bien sûr, le passeport financier). Ce qui est en revanche moins clair, ce sont les chances de succès de cette stratégie. Car il est peu probable que les 27 soient prêts à consentir aujourd'hui au Royaume Uni le privilège d'une Europe à la carte : celle d'une zone de libre échange des biens, des services et des capitaux, mais sans union budgétaire, ni réglementaire, ni monétaire, ni surtout politique. C'est-à-dire, la conception que les britanniques ont pratiquement toujours opposée, depuis l'origine, à celle bien plus ambitieuse des pères de la construction européenne.

Or, parmi les dirigeants de l'UE, beaucoup considèrent, à tort ou à raison, que celle-ci ne pourra survivre sans une relance fondée sur une intégration accrue. Dès lors, il est impensable qu'ils offrent à l'un de ses anciens membres l'opportunité de suivre sans encombre le chemin inverse. Ne serait-ce que parce que cela contribuerait à nourrir l'euro-scepticisme qui s'exprime avec plus ou moins de force dans nombre de pays membres. C'est d'ailleurs pourquoi la dernière version des « principes directeurs » des négociations (adoptés ce week-end à l'unanimité par les 27) exprime une position moins conciliante et évoque simplement « un accord commercial » possible, après le Brexit, et qui semble exclure les services financiers. De sorte que, même si elle est confortée par les élections à venir, le Brexit sera sans doute pour Madame May une aventure longue et douloureuse.

Jean-Paul Pollin

Membre du Cercle des économistes

Professeur à l'Université d'Orléans

Le Cercle des économistes a été créé en 1992 avec pour objectif ambitieux de nourrir le débat économique. Grâce à la diversité des opinions de ses 30 membres, tous universitaires assurant ou ayant assuré des fonctions publiques ou privées, le Cercle des économistes est aujourd'hui un acteur reconnu du monde économique. Le succès de l'initiative repose sur une conviction commune : l'importance d'un débat ouvert, attentif aux faits et à la rigueur des analyses. Retrouvez tous les rendez-vous du Cercle des économistes sur [leur site](#).